



Global Water  
Partnership  
West Africa

Partenariat National de l'Eau du Bénin

**SESSION DE FORMATION DES MEMBRES DU CONSORTIUM WASH-BENIN SUR  
LES PRINCIPES DE DURABILITE FIETS DES SERVICES WASH**

*Termes de références*

Mai 2012

## **Table des matières**

<b>Introduction.....</b>	<b>3</b>
<b>1. Bref aperçu des principes de durabilité fiets .....</b>	<b>4</b>
<b>2. Objectifs de la session de formation .....</b>	<b>5</b>
<b>3. Résultats attendus .....</b>	<b>5</b>
<b>4. Démarche méthodologique .....</b>	<b>6</b>
<b>5. Les participants et durée de la session de formation.....</b>	<b>6</b>
<b>Termes de référence pour le recrutement du consultant formateur .....</b>	<b>7</b>

## Introduction

L'accès aux services WASH (Water Sanitation and Hygiene) est un droit humain fondamental, inaliénable des peuples et depuis plusieurs années, des efforts sont déployés, au Bénin comme ailleurs, par diverses catégories d'acteurs (Administration, privé, ONG, PTF, etc.) pour la jouissance de ce droit par les communautés. Au nombre des initiatives d'appui aux communautés à la base pour renverser les tendances actuelles en matière de pauvreté et pour atteindre les Objectifs du Millénaire pour le Développement d'ici 2015, il faut noter la mise en place en 2010 de l'Alliance WASH-Bénin. Cette alliance qui est un consortium d'ONG nationales et internationales intervenant dans les secteurs de l'eau et de l'assainissement au Bénin (DCAM/BETHESDA, BUPDOS, CEBEDES, PROTOS, EAA, HELVETAS et PNE-Bénin) est soutenue par l'Alliance WASH-Néerlandaise qui regroupe six organisations de la société civile néerlandaise (SIMAVI, AKVO, AMREF, ICCO, RAIN et WASTE) ayant des expériences avérées dans les services WASH et qui ont uni leurs forces à travers cette alliance.

L'objectif général du programme de l'alliance WASH est de contribuer à « la réduction de la pauvreté et l'amélioration de la santé, des conditions environnementales et économiques à travers la responsabilisation des populations et la création d'un environnement propice augmentant ainsi l'accessibilité et l'utilisation durables des services d'approvisionnement en eau potable et d'assainissement et l'amélioration des pratiques en matière d'hygiène pour les femmes et les groupes marginalisés ».

La formulation du programme WASH est guidée par cinq principes fondamentaux de durabilité dénommés "FIETS". Il s'agit de la durabilité : Financière, Institutionnelle, Economique, Technologique et Sociale.

Pour la mise en œuvre efficace des activités du programme WASH au Bénin pour la période 2011-2015 dans le respect des principes FIETS, il est indispensable de renforcer les capacités des membres de l'alliance WASH-Bénin en matière de compréhension et d'opérationnalisation de ces principes.

Ainsi, au cours de l'atelier d'élaboration du Plan de Travail 2012 tenu les 28, 29 et 30 Septembre 2011 à l'INFOSEC de Cotonou, les membres de la coalition ont adressé la requête de renforcement de capacité des membres du Consortium WASH Bénin sur le FIETS avec l'appui de ICCO qui est le chef de file pour la facilitation du programme de l'alliance WASH-Bénin.

Les présents termes de référence sont donc élaborés dans le cadre de l'organisation de la session de renforcement de capacité des membres de la coalition WASH-Bénin et identifier les consultants pouvant conduire cette formation.

## 1. Bref aperçu des principes de durabilité FIETS

Les principes de durabilité de la stratégie FIETS sont de cinq ordres à savoir la durabilité financière, la durabilité institutionnelle, la durabilité environnementale, la durabilité technologique et la durabilité sociale.

- ❖ **La durabilité financière** porte sur la création du potentiel financier local pour le renforcement des initiatives dans les domaines de l'eau, l'assainissement et de l'hygiène. Cette approche se fonde sur un nombre de stratégies visant la promotion de mécanismes appropriés et l'introduction de modèles qui doivent inciter les acteurs intéressés à financer les services WASH.
- ❖ **La durabilité institutionnelle** s'intéresse aux interventions qui assurent la fonctionnalité de systèmes et de procédures au niveau local d'une part ; et qui répondent à la demande des usagers des services WASH d'autre part. Les ménages et les autres usagers, les autorités et les prestataires de services aux niveaux local et national devront de ce fait être conscients de leurs rôles, leurs fonctions et leurs responsabilités afin de d'exercer leurs rôles tout en travaillant ensemble avec les autres acteurs dans la chaîne WASH. Cette approche vise la mobilisation de la communauté pour revendiquer leurs droits en matière des services WASH d'une part; et des élus locaux pour obtenir les fonds aux fins de la priorisation des services WASH d'autre part.
- ❖ **La durabilité environnementale** nécessite une approche systématique pour assurer la gestion des ressources en eau et des services WASH pour les générations actuelles et celles futures, tout en répondant au déficit/ à la rareté et à la pollution des sources d'eau. Cette approche prend en compte la façon dont les stratégies et les interventions WASH ont des effets sur l'environnement naturel (les écosystèmes et les ressources naturelles) d'une part ; et la façon dont le statut de l'environnement naturel touche la disponibilité et la qualité de services WASH d'autre part.
- ❖ **La durabilité technologique** met l'accent sur la promotion des technologies watsan qui intègrent les installations de collecte de l'eau (comme les pompes à eau manuelles, les ouvrages de collecte des eaux de pluie, les points d'eau etc.) et l'assainissement adéquat (comme les toilettes ainsi que la collecte, le traitement et la réutilisation des eaux usées). Cette approche se base sur le renforcement des capacités des principaux intervenants en vue de leur permettre d'opérer un choix éclairé de la technologie d'une part ; et des prestataires de services locaux pour la production, la construction et l'entretien afin de leur permettre de prendre des mesures appropriées pour répondre aux demandes, aux opportunités et aux idées des consommateurs et des investisseurs d'autre part.
- ❖ **La durabilité sociale** est relative aux dimensions sociales et culturelles, aux convictions politiques et religieuses, aux attitudes, aux pratiques et aux droits des acteurs des services WASH. La définition de durabilité sociale se base sur la réalisation et le maintien des conditions et des préalables sociaux qui sont essentiels pour la réalisation du droit à l'eau et à l'assainissement, du point de vue des détenteurs de droits et des porteurs de responsabilités. Cette approche permet de déterminer les priorités de la durabilité sociale liées aux questions WASH spécifiques au contexte d'intervention.

## **2. Objectifs de la session de formation**

L'objectif principal de la session de formation est de renforcer les capacités des membres de l'alliance WASH-Bénin en matière de compréhension et d'opérationnalisation des principes de durabilité FIETS.

De façon spécifique, il s'agit de :

- partager avec les participants le contenu théorique de chaque principe de durabilité FIETS adapté au contexte du Bénin ;
- donner aux participants des notions pratiques sur chacune des composantes du système FIETS et leur approche de mise en œuvre dans les activités WASH ;
- amener les participants à élaborer une démarche commune d'opérationnalisation des principes de durabilité FIETS dans la mise en œuvre de leurs activités en rapport avec le programme WASH- Bénin ;
- concevoir ensemble avec les participants un dispositif pilote de communication et d'expérimentation des principes de durabilité FIETS au titre de l'année 2012 dans le cadre du programme WASH-Bénin ;
- amener les participants à concevoir un système opérationnel de suivi de la prise en compte des principes FIETS dans le cadre du programme WASH-Bénin et des activités WASH au Bénin.

## **3. Résultats attendus**

Les principaux résultats attendus au terme de l'atelier se présentent comme suit :

- les participants ont compris le contenu théorique des principes de durabilité FIETS et disposent des notions pratiques de leur mise en œuvre dans les activités WASH au Bénin ;
- les participants disposent désormais des connaissances pour la définition et l'analyse des principes de durabilité FIETS ;
- les participants se sont appropriés une démarche commune d'opérationnalisation des principes FIETS dans la mise en œuvre de leurs activités en rapport avec le programme WASH- Bénin ;
- un dispositif pilote de communication et d'expérimentation des principes FIETS au titre de l'année 2012 dans le cadre du programme WASH-Bénin est élaboré ;
- un système opérationnel de suivi de la prise en compte des principes FIETS dans le cadre du programme WASH-Bénin et des activités du secteur WASH au Bénin est conçu.

#### **4. Démarche méthodologique**

La démarche méthodologique de conduite de la session de formation alterne des présentations suivies de débats, ainsi que des travaux de groupe dont les résultats seront restitués en plénière.

Les présentations s'identifient aux modules thématiques, en rapport avec la session de formation, conçus et développés par le Consultant puis validés par le commanditaire.

Aux termes des débats qui suivront les communications, les participants auront à intégrer les chaque facette dans la planification de leurs activités du secteur WASH au Bénin et du programme WASH-Bénin en commission.

#### **5. Les participants et durée de la session de formation**

La session de formation connaîtra la participation des membres de l'alliance WASH-Bénin, représentés par leur premier responsable ainsi que leur Chargé du programme et leur responsable de suivi-évaluation pour le programme WASH-Bénin. Les représentants des structures sectorielles centrales des services WASH au Bénin et les responsables des services techniques WASH des 4 communes bénéficiaires du programme WASH-Bénin prendront également part à la session de formation. D'autres ONG spécialisées du secteur WASH seront également associées.

La session de formation projetée s'étalera sur une durée de trois jours et se déroulera courant le mois de juillet 2012.

## **TERMES DE REFERENCE POUR LE RECRUTEMENT DU CONSULTANT FORMATEUR**

### **Contexte**

L'alliance WASH Néerlandaise est un groupe de six organisations de la société civile néerlandaise ayant des expériences dans la mise en œuvre des services WASH et qui, ont uni leurs efforts pour harmoniser leurs interventions sur les questions liées à l'eau, l'assainissement et l'hygiène dans huit pays du Sud pour l'amélioration des conditions d'accès des populations vulnérables aux services d'eau, d'hygiène et d'assainissement.

Depuis 2010, l'alliance WASH-Bénin a été mise en place au Bénin et est animée par un consortium de sept partenaires (BUPDOS, EAA, DECAM-BETHESDA, PROTOS, HELVETAS, PNE-Bénin et CEBEDES) intervenants dans les secteurs de l'eau et de l'assainissement.

Dans le cadre de la mise en œuvre des activités du programme WASH au Bénin, il est prévu de renforcer les capacités des membres de l'alliance WASH-Bénin sur les principes et outils fondamentaux de l'Alliance WASH Néerlandaise dont les principes de durabilité FIETS.

La présente prestation s'inscrit dans le cadre de la sélection d'une équipe de consultants pour l'animation de la session de renforcement de capacités des membres de l'Alliance WASH-Bénin sur les « **Principes de durabilité FIETS** ».

### **Mandat du Consultant**

- proposer, développer et faire valider par le commanditaire les modules thématiques de la session de formation;
- élaborer et faire valider par le commanditaire les termes de référence des travaux en commission ;
- proposer une démarche d'opérationnalisation de la prise en compte des principes de durabilité FIETS dans les activités du programme WASH au Bénin, qui fera l'objet d'approfondissement et de validation lors de la session de formation ;
- proposer un dispositif pilote de communication et d'expérimentation des principes de durabilité FIETS au titre de l'année 2012 dans le cadre du programme WASH-Bénin, qui fera l'objet d'approfondissement et de validation lors de la session de formation ;
- proposer un dispositif simplifié de suivi de la prise en compte des principes de durabilité FIETS dans le programme WASH-Bénin et dans les activités WASH au Bénin ;
- assurer en concertation avec le commanditaire la préparation technique des participants d'une part ; et l'animation de la session de formation d'autre part ;

- rédiger et faire valider par le commanditaire le rapport de la session de formation.

### **Profil du Consultant**

L'équipe de consultants à mettre en place pour animer la session de renforcement de capacités des membres de l'alliance WASH-Bénin sur les principes de durabilité FIETS doit être composée de :

- un Consultant formateur principal Spécialiste en Développement Communautaire et Institutionnel dans le domaine de l'eau et l'assainissement pouvant justifier un niveau académique de troisième cycle et ayant au moins 10 années d'expériences professionnelles ;
- un Consultant formateur associé de profil fiscaliste ayant des connaissances avérées en matière de mécanisme de financement des services WASH ;
- un Consultant formateur associé de profil environnementaliste ayant des connaissances avérées en matière de gestion intégrée des ressources en eau ;

### **Modalités d'exécution**

Le Consultant travaillera en étroite relation avec le Secrétariat Exécutif du PNE-Bénin, et au besoin l'ensemble des trois Chefs de file et le Coordonnateur National du programme WASH-Bénin. Le Consultant s'assurera d'harmoniser sa méthodologie de travail avec le Secrétariat Exécutif du PNE-Bénin avant de lancer les activités.

### **Rapports**

Le consultant doit produire et soumettre au Coordonnateur du PNE-Bénin, les livrables ci-après :

- version provisoire des modules élaborés et développés ainsi que des termes de références pour les travaux en commission de la session de formation ;
- version amendée et validée des modules élaborés et développés ainsi que des termes de références pour les travaux en commission, avant le démarrage de la session de formation ;
- rapport de déroulement de la session de formation ;
- la démarche, validée post formation, d'opérationnalisation de la prise en compte des principes de durabilité FIETS dans les activités du programme WASH au Bénin ;
- le dispositif pilote, validé post formation, de communication et d'expérimentation des principes de durabilité FIETS au titre de l'année 2012 dans le cadre du programme WASH-Bénin ;

- le dispositif simplifié, validé post formation, de suivi de la prise en compte des principes de durabilité FIETS dans le programme WASH-Bénin et les activités WASH au Bénin ;
- assurer en concertation avec le commanditaire la préparation technique des participants d'une part ; et l'animation de la session de formation d'autre part ;
- rédiger et faire valider par le commanditaire le rapport de la session de formation.

### **Durée de la consultation**

La consultation est prévue pour durer vingt huit (28) Homme Jour (HJ) non compris le temps nécessaire au Secrétariat Exécutif du PNE-Bénin pour examiner le rapport provisoire ou pour communiquer ses commentaires et observations. Le Consultant dispose toutefois de trente (30) jours calendaires pour déposer l'édition définitive des livrables de la mission.

### **Modalité de soumission**

Le Consultant doit produire et soumettre au Secrétariat Exécutif du PNE-Bénin une offre technique et une offre financière.

### **L'offre technique doit comprendre :**

- les observations sur les termes de référence ;
- la méthodologie proposée assortie d'outils spécifiques ou appropriés pour la préparation intellectuelle et logistique ainsi que l'animation de la session de formation ;
- les thématiques à partir desquelles seront développés les modules de la session de formation ;
- l'agenda de déroulement de la session de formation ;
- le détail des activités de préparation intellectuelle et logistique ainsi que l'animation de la session de formation ;
- un planning et les échéances pour la réalisation des différentes activités ;
- la description du profil de l'équipe avec les CV des membres ;
- la confirmation que ces experts sont actuellement libres de tout engagement ;
- une liste des missions similaires réalisées avec références.

### **L'offre financière comprendra :**

- la lettre de soumission datée, signée et indiquant le montant de l'offre ;
- le bordereau des prix unitaires avec détails des coûts ;

- le devis estimatif en HT daté et signé selon le format annexé.

Les offres financière et technique, rédigées en langue française, seront mises dans deux enveloppes séparées portant la mention « **offre technique** » et « **offre financière** ». Ces deux enveloppes seront réunies dans un seul pli portant, à l'exclusion de tout autre signe distinctif, l'adresse du destinataire et la mention : « **à n'ouvrir qu'en séance** ».

Les offres doivent être déposées en trois (3) exemplaires, dont un original, ainsi qu'en version digitale, au plus tard **le mercredi 4 Juillet 2012 à 12 heures**, heure locale, au Secrétariat Exécutif du PNE-Bénin sis à Placodji à l'adresse suivante :

**01 BP 4392 - Cotonou,**

**Tél. (229) 21 31 10 93 / 95 06 80 28/ 95852083**

**E-mail : [contact@gwppnebenin.org](mailto:contact@gwppnebenin.org) et [r.araye@gwppnebenin.org](mailto:r.araye@gwppnebenin.org)**

### Modèle de bordereau des prix unitaires

N°	Désignation	Unité	Prix unitaire en Fcfa en lettre	Prix unitaire en Fcfa en chiffre
<b>1</b>	<b>Honoraires</b>			
1.1	Chef de mission	jour		
1.2	Consultant associé	jour		
1.3	Consultant associé	jour		
	<i>sous-total 1</i>			
<b>2</b>	<b>Fonctionnement</b>			
2.1	Communication	u		
2.2	Secrétariat / reprographie	u		
	<i>sous-total 2</i>			
	<b>TOTAL GENERAL</b>			

### Modèle de devis quantitatif estimatif

N°	DESIGNATION	Unité	Qté	Prix Unitaire en FCFA	Prix total en FCFA
<b>1</b>	<b>Honoraires</b>				
1.1	Chef de mission	jour	12		
1.2	Consultant associé		8		
1.3	Consultant associé	jour	8		
	<i>sous-total 1</i>				
<b>2</b>	<b>Fonctionnement</b>				
2.1	Communication	u	3		
2.2	Secrétariat / reprographie	u	3		
	<i>sous-total 2</i>				
	<b>TOTAL GENERAL</b>				

**NB**: Toute substitution de chef de mission et /ou son assistant par des personnes outre ceux proposées dans l'offre peut faire l'objet de résiliation de contrat